

***POUR LA PLANÈTE ET SES HABITANTS***

Mémoire présenté à

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur environnement sur les enjeux  
liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du  
Saint-Laurent

Par

Regroupement de citoyens:

Nathalie Jacques

Pascale Lemire

Julie Rochefort

Paul-Émile Tourigny

Janie Vachon-Robillard

le 29 mai 2014

Saint-Léonard-d'Aston, Québec

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	2
INTRODUCTION .....	3
DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC.....	3
ASPECT ENVIRONNEMENTAL .....	4
L'eau .....	4
La terre .....	6
L'air.....	6
ASPECT SOCIAL .....	8
Point de vue individuel.....	8
Point de vue communautaire.....	9
ASPECT ÉCONOMIQUE.....	10
CONCLUSION .....	11
ANNEXE.....	13
BIBLIOGRAPHIE .....	15

## **INTRODUCTION**

Depuis le début des activités liées au gaz de schiste et la mobilisation citoyenne qui s'en est suivie, nous avons été préoccupés par les impacts que pouvaient avoir cette industrie sur notre environnement et sur nos vies. Après s'être informés sur le sujet et avoir partagé aux citoyens de notre municipalité de Saint-Léonard-d'Aston les connaissances alors acquises, nous avons été nombreux à vouloir un moratoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. En effet, autour de 75% des Léonardois ont signé le formulaire ayant pour objet le refus d'accès au territoire des compagnies gazières (au niveau du gaz de schiste) et voulant l'adoption de ce dit moratoire, entre novembre 2011 et avril 2012, étant donné le peu de connaissance alors sur cette industrie et sur ses impacts réels (voir formulaires en annexe).

Maintenant que des études ont été menées et présentées lors de la première partie de la présente commission d'enquête du BAPE, sommes-nous rassurés? Pouvons-nous conclure que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent peuvent être envisagées dans le respect de notre planète et de ses habitants? Force est de constater que nous devons répondre par la négative à cette question. Dans ce qui suit, les raisons environnementales, sociales et économiques de ce refus de voir cette industrie être implantée chez-nous vous seront présentées, le tout, précédé d'une petite révision du concept de développement durable.

## **DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC**

Nous sommes conscients que la perspective de développement durable doit être considérée dans tous les mandats du BAPE, et que par ce fait même, vous devez sans aucun doute être très familiers avec ce concept. Nous savons également par expérience qu'il n'est jamais mauvais de revenir aux bases à l'occasion pour éviter de s'en éloigner. Voici donc la définition du développement durable telle que présentée par le gouvernement du Québec<sup>1</sup>:

«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision

---

1 «À propos du développement durable» (2002).

à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»

« Repenser les rapports qu’entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature est une aspiration que partage un nombre grandissant de femmes et d’hommes. Ils posent un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l’environnement et relègue la majorité de l’humanité dans la pauvreté. Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu’il faut remédier aux insuffisances d’un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités. Il faut donc :

- **Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l’essor des communautés et le respect de la diversité;
- **Viser l'efficience économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.»

Ce concept peut-il être respecté par l'industrie du gaz de schiste dans l'état actuel des choses? Nous ne le croyons pas et voici pourquoi.

## **ASPECT ENVIRONNEMENTAL**

L'eau, la terre et l'air: les trois composantes de base de notre planète. Il est certain que toutes les industries ont un impact sur ces composantes essentielles de la vie. En ce qui concerne précisément l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, les études du BAPE ont démontré ou bien qu'il y aurait effectivement des impacts ou bien qu'on ne le sait pas trop. Ces impacts sont cependant variables pour l'eau, la terre et l'air.

### ***L'eau***

Selon les données présentées lors de la première partie des audiences de l'actuel BAPE, il semblerait que globalement nous ayons suffisamment d'eau dans nos bassins versants (à

quelques exceptions près)<sup>2</sup> pour alimenter la production de gaz de schiste mais que localement, à certains endroits, la quantité d'eau disponible serait insuffisante<sup>3</sup>. Ces données ne tiennent pas compte de l'avenir. Avec les changements climatiques, les périodes de sécheresse que nous connaissons annuellement pourraient s'allonger, ce qui signifie une diminution de la disponibilité de l'eau. Déjà, à chaque année, on demande aux gens de limiter leur consommation d'eau en évitant entre autres d'arroser leur pelouse car la disponibilité de l'eau est grandement diminuée à l'occasion. Il est assuré que la pression exercée par l'industrie du gaz de schiste détériorera la situation. Les gens devront-ils limiter leur consommation d'eau à quelques litres par jour? Qu'advient-il des écosystèmes aquatiques et riverains, que feront les autres industries (l'agriculture entre autres) si l'eau se fait rare?

Toujours selon les mêmes auteurs cités précédemment<sup>2</sup>, les règlements actuellement en place sont suffisants pour bien encadrer le prélèvement des eaux et éviter de telles situations de pénurie. Peut-on faire confiance à l'industrie du gaz de schiste pour respecter les règlements (amendes dérisoires par rapport aux infractions, fort lobby pour influencer les décisions, etc.) et au gouvernement pour le faire appliquer (manque de personnel)? L'impact possible est beaucoup trop important pour prendre ce risque.

Il y a aussi la contamination de l'eau qui est un enjeu fondamental. Toujours selon les études présentées, «le risque d'une contamination des sources d'eau souterraine demeure préoccupant d'un point de vue de santé publique»<sup>4</sup>. Ceci, en plus du fait que les zones visées pour l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste se situent dans une région relativement densément peuplée, il est impératif d'interdire à l'heure actuelle l'implantation de cette industrie sur notre territoire.

Aussi, concernant les eaux usées issues de cette même industrie, les données se sont avérées insuffisantes pour se prononcer sur leur contenu<sup>5</sup>. Par principe de précaution, il est essentiel d'étudier davantage la question pour être en mesure de déterminer si ces eaux usées

---

2 **DB15** Présentation de M. Georges Gangbazo (2 avril 2014, en après-midi).

3 **DB16** Présentation de M. Georges Gangbazo (2 avril 2014, en après-midi).

4 **DB26** Présentation du D<sup>r</sup> Gaétan Carrier (3 avril 2014, en soirée).

5 **DB19** Présentation de M<sup>me</sup> Sylvie Cloutier et de M<sup>me</sup> Isabelle Guay (2 avril 2014, en soirée).

constituent un réel danger pour l'environnement et si nous pourrions être en mesure de bien les traiter, et ce, avant de donner notre aval à l'industrie du gaz de schiste. C'est un minimum!

### *La terre*

Dans ce dossier aussi il manque des informations. En effet, le Ministère des transports du Québec<sup>6</sup> et la Commission géologique du Canada s'entendent sur le fait qu'il y a un manque de connaissances concernant les formations profondes du sous-sol Québécois<sup>7</sup>. Comment prévoir la réaction du sous-sol à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste si nous ne connaissons même pas sa véritable nature? Aussi, le Ministère des transports recommande des études plus approfondies sur les risques de glissements de terrain induits par la fracturation hydraulique entre autres. De grâce, ne nous lançons pas dans une industrie dont nous ne connaissons qu'à moitié les impacts sur notre environnement!

### *L'air*

La présence du réchauffement climatique de la planète dû aux activités humaines est un fait établi par l'ensemble de la communauté scientifique internationale. Tout le monde s'entend aussi sur le fait que la production et la consommation d'hydrocarbures représentent les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre, qui contribuent directement au réchauffement climatique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) vient tout juste de déposer son cinquième rapport sur le sujet<sup>8</sup>: «Le GIEC appelle à des mesures d'**urgence** pour contrer les émissions de gaz à effet de serre ... « Nous sommes là pour rappeler aux dirigeants de la communauté internationale comme Barack Obama, Angela Merkel, David Cameron et de nombreux autres que le moment d'agir est venu, le moment de réduire les émissions [de gaz] pour lutter contre le changement climatique », a déclaré dimanche Christian Eriete, directeur de la communication de l'ONG Global Call for Climate Action,

---

6 **DB10** Présentation de M<sup>me</sup> Janelle Potvin (1<sup>er</sup> avril 2014, en après-midi).

7 **DB43** Dossier public 7338.

8 « Fifth Assessment Report (AR5) » (sans date).

lors d'une réunion près du centre des congrès de Yokohama, où le texte du rapport était finalisé»<sup>9</sup>.

Pourquoi se cacher la tête dans le sable en essayant de se convaincre que la situation n'est pas si grave, que ça va se replacer tout seul!!! Les scientifiques ont compris l'urgence de la situation, la population commence à le comprendre aussi par leur implication grandissante au sein des groupes environnementaux, les politiciens devront le comprendre dès maintenant. Il ne suffit pas de se doter d'un plan d'action plus ou moins ambitieux sur les changements climatiques (tel que présenté par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs<sup>10</sup>) pour faire changer les choses, il faut minimalement l'appliquer. Il faut absolument agir et tout de suite pour réduire le réchauffement climatique. Certains diront que le gaz de schiste est un hydrocarbure moins polluant que d'autres alors pour remplacer ces hydrocarbures plus pollués c'est bon de se rabattre sur le gaz de schiste. NON! Il faut carrément passer aux énergies vertes (tel que promu dans le plan d'action cité précédemment<sup>10</sup>), et ce, sur toute la planète et maintenant. **Ce seul et unique argument que constitue le réchauffement climatique est amplement suffisant pour proscrire complètement la production et la consommation de tout hydrocarbure quel qu'il soit!**

Globalement, la qualité de ces trois composantes (eau, terre et air) influence directement la santé humaine ainsi que celle des écosystèmes. Étant donné les connaissances insuffisantes au niveau de l'eau et de la terre, élément réitéré par l'Institut National de Santé Publique du Québec dans son rapport<sup>11</sup>, nous ne pouvons donc pas conclure sur les impacts de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sur la santé humaine et encore moins sur les écosystèmes. De ce fait, au minimum un moratoire devrait être adopté concernant cette industrie et au mieux son interdiction complète devrait être établie pour les prochaines décennies à travers la province.

Donc, du point de vue du développement durable, la venue de cette industrie du gaz de schiste peut-elle se faire de façon à «maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la

---

<sup>9</sup> REUTERS (lundi 31 mars 2014).

<sup>10</sup> DB57 « Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques » (2012).

<sup>11</sup> DB24.1 « État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique – Mise à jour » (septembre 2013).

santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie»<sup>12</sup>? La réponse est NON, en raison du réchauffement climatique planétaire et aussi parce que dans le doute (manque d'informations sur plusieurs points), il vaut mieux s'abstenir.

## **ASPECT SOCIAL**

Ce qu'il faut évaluer ici c'est le bien-être de tous et chacun, autant individuellement que collectivement. Que représentent l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste pour la population et les communautés environnantes?

### ***Point de vue individuel***

Deux histoires de cas sont présentées dans le livre intitulé « Le scandale du gaz de schiste »<sup>12</sup> paru en 2011 suite à l'entrée, que nous pourrions qualifier de sournoise, de cette industrie sur le territoire. Au chapitre VI, très justement bien intitulé « Les cobayes », deux couples nous racontent l'enfer qu'ils ont vécu lors du débarquement des compagnies gazières tout près de leurs domiciles respectifs (à Saint-Louis et à Bécancour). Débarquement sans préavis, activités 24 heures sur 24, lumières comme sur un terrain de football durant toute la nuit, quantités innombrables de camions en circulation tout près de leur maison, bruit d'explosion, poussière, difficulté d'obtenir des informations tant auprès de la compagnie que des instances gouvernementales, etc. Conséquences: piètre qualité de vie, stress, manque de sommeil, difficulté respiratoire, etc. provoquant querelles, dépression, diminution de productivité au travail pour ne nommer que cela. Traumatisés à vie par cette expérience, ce ne sont pas les quelques milliers de dollars que les compagnies ont donnés en dédommagement qui effaceront tout: « Avant, je dormais comme une bûche. Maintenant, je fais de l'insomnie. »<sup>12</sup>

C'est pour cette raison entre autres que la mobilisation citoyenne est née: on ne veut pas subir cet enfer ni le faire subir à quiconque. C'est inacceptable! Pourquoi une population se lève-t-elle avec autant d'ardeur (plus de 65 000 citoyens ont maintenant signé le refus d'accès

---

<sup>12</sup> FOISY, Philippe-Vincent et MCEVOY, Julien (2011).



au territoire tel que décrit en introduction) suite à la venue d'une industrie sur leur territoire? En raison d'un manque flagrant de transparence mais surtout parce que les impacts sur nos vies sont trop importants et aussi trop mal connus.

Il est vrai que des mesures de mitigation peuvent atténuer les impacts sonores<sup>13</sup> et visuels<sup>14</sup> qui sont parmi les premières conséquences directes et palpables des activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste sur les gens du voisinage. Néanmoins, cette pollution changera négativement nos vies et pas seulement pour une poignée de citoyens mais pour plusieurs milliers. Passer d'un territoire agricole à des cheminées de gaz, de la présence d'un tracteur quelque fois par année à une série de camions tous les jours, le choc est immense! Ceci, sans compter le désarroi dans lequel peuvent tomber les gens face à l'impossibilité de vendre leur propriété qui ne vaut plus rien et de déménager pour choisir un endroit plus calme ou parce qu'ils ne sont plus capables de payer les primes d'assurance exorbitantes: qui voudra d'une maison avec des puits de gaz de schiste dans son arrière-cour (même s'ils se situent à plusieurs centaines de mètres de la maison)? Qui veut payer ce prix, qui veut se sacrifier ainsi pour des avantages économiques collectifs qui restent à prouver?

### ***Point de vue communautaire***

C'est l'effet "boomtown" qui menace les communautés dans ce dossier. L'Institut national de santé publique du Québec a très bien décrit les impacts négatifs de ce "boomtown" dans sa présentation<sup>15</sup>. Une complète transformation des communautés est à prévoir par la venue de nouveaux travailleurs (majoritairement des hommes habituellement dans ce type d'activités). Peut-être qu'avec une planification rigoureuse (si cela est effectivement fait) ces effets négatifs seront moindres. Les gens sont-ils tout de même prêts à voir arriver en masse des hommes pour la majorité n'ayant aucun sentiment d'appartenance avec la communauté hôte, causant une pénurie de services non adaptés à un tel changement drastique d'affluence (incluant les services municipaux, de santé, etc.) et augmentant par le fait même le coût de la vie dont la plupart du temps les femmes en sont les premières victimes

---

13 DB22 SOFT DB. Présentation de M. Michel Pearson (3 avril 2014, en après-midi).

14 DB23 Présentation de M<sup>me</sup> Maryse Chapdelaine et de M. Mathieu Leclerc-Pelletier (3 avril 2014, après-midi).

15 DB25 Présentation de Mme Geneviève Brisson (3 avril 2014, en soirée).

(moyenne salariale inférieure aux hommes<sup>16</sup>)? Les gens sont-ils prêts à voir travailler leurs enfants ayant quitté l'école sans formation complétée pour un bon salaire sur une courte période de temps et ainsi mettre en péril leur avenir? Que deviendront les communautés lorsque l'exploitation sera terminée (village fantôme)? Qui veut payer ce prix, qui veut se sacrifier ainsi pour des avantages économiques collectifs qui restent à prouver?

Donc, du point de vue du développement durable, la venue de cette industrie du gaz de schiste peut-elle se faire de façon à «assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.»<sup>17</sup>? La réponse est NON, en raison des impacts négatifs qui même s'ils sont diminués par des mesures de mitigation et une bonne planification s'avèrent trop majeurs.

#### **ASPECT ÉCONOMIQUE**

L'équation est simple: revenus - coûts = profits. Le Québec peut-il créer des profits avec l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent sans que les coûts ne soient trop exorbitants?

D'un point de vue strictement privé, c'est-à-dire pour les compagnies gazières, il n'est présentement pas payant d'extraire le gaz de schiste, le prix de ce dernier sur le marché étant trop bas<sup>17</sup>. La question semble donc réglée pour l'instant mais le libre marché étant imprévisible, tout peut changer rapidement et les compagnies gazières pourraient être à nouveau intéressées par cette ressource, d'où la pertinence de poursuivre la réflexion sur le sujet.

D'un point de vue global, il est impossible de statuer sur ce sujet pour la simple et bonne raison que tous les coûts (environnementaux, sociaux et économiques) ne peuvent être calculés à l'heure actuelle tout d'abord par manque de données. En effet, comment faire pour calculer combien cela va coûter pour extirper du gaz de schiste, autant pour les

---

16 LÉVESQUE, Lia (2014, 6 mars).

17 DB71 Présentation de M. Jean-Thomas Bernard (16 avril 2014, en après-midi).

compagnies gazières que pour le Québec, ne sachant trop quel type de sous-sol nous avons en présence et de ce fait quelle sera la meilleure technique utilisée, quels seront les risques de contamination, d'explosion, etc. et de ce fait quelles seront les mesures à prendre pour minimiser le plus d'impacts possibles? Dans ce domaine, les risques sont beaucoup trop présents pour parier sur notre bonne fortune!

Et puis plusieurs éléments ne sont tout simplement pas monnayables. Combien vaut notre santé, notre qualité de vie: mille litres de gaz, un million de litres de gaz ou un milliard de litres de gaz? Qu'est-ce qui est le plus important: notre eau, notre air ou notre portefeuille? Que lèguerons-nous aux générations futures: un milieu de vie sain et prospère ou des centaines de bombes à retardement que seront les puits une fois fermés (on ne sait pas ce qui peut se passer avec ces puits dans 100 ans et les coûts que cela engendrera)? Le prix n'en vaut certainement pas la chandelle.

Donc, du point de vue du développement durable, la venue de cette industrie du gaz de schiste peut-elle se faire de façon à «viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable»<sup>1</sup>? La réponse est NON, car les coûts, qu'ils soient monnayables ou non, sont trop approximatifs et induisent des sacrifices inacceptables.

## **CONCLUSION**

Nous pouvons donc conclure que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent ne peuvent pas être envisagées dans le respect de notre planète et de ses habitants. Cette industrie ne peut tout simplement pas «répond[re] aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ... [et elle ne] s'appuie [pas] sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»<sup>1</sup>

Plusieurs raisons justifient cela: d'abord à cause du manque de données qui empêche de prédire les impacts environnementaux, sociaux ou économiques (à court comme à long terme) de cette industrie et surtout parce que ces impacts même s'ils sont bien connus et même s'ils peuvent être atténués ne justifient tout simplement pas la mise en place de cette production gazière car étant beaucoup trop importants. Nous ne voulons pas investir dans cette industrie, ni dans des études pour répondre aux trop nombreuses questions laissées en suspens, car l'extraction du gaz de schiste ne pourra de toute façon pas se faire dans une perspective de développement durable. Nous voulons investir dès maintenant dans la recherche et l'exploitation d'énergies vertes et renouvelables qui profiteront aux générations présentes et futures.

L'heure des choix au Québec comme dans le monde est arrivée: allons-nous poursuivre cette consommation excessive de nos ressources qui s'épuisent nous menant vers un réchauffement planétaire sans précédent dont nos enfants en subiront les plus graves des conséquences ou allons-nous travailler ensemble pour changer nos façons de faire avant qu'il ne soit trop tard? Nous avons tout ce qu'il faut au Québec pour prendre le complet virage vert, il ne manque malheureusement que la volonté politique et vous, membres de la présente commission, avez le pouvoir de leur ouvrir les yeux en recommandant sans équivoque et sans demi-mesure de ne pas s'embarquer dans cette industrie polluante du gaz de schiste.

Nous vous remercions infiniment de la meilleure considération possible que vous ferez à notre demande. Que de cette discussion jaillisse la lumière!

Nom de la municipalité : \_\_\_\_\_

**Refus d'accès au territoire d'une municipalité adressé aux gazières par  
les locataires et les propriétaires de terrains résidentiels** (1 ha et moins, 108000 pi<sup>2</sup> et moins).

- Considérant que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste comportent des risques, aux impacts mal connus, bien décrits dans le Rapport 273 du BAPE sur les gaz de schiste au Québec rendu public au printemps 2011; risques pour notre eau, notre air, pour nos terres agricoles et pour notre environnement, conséquemment pour notre santé.
- Considérant que le gouvernement, prétextant la rentabilité économique et la création d'emplois contestables et jamais démontrées, brade nos richesses naturelles au bénéfice des compagnies gazières.
- Considérant que la *Loi des mines* n'est pas abolie et a toujours préséance sur toutes les autres lois.
- Considérant que le principe de précaution n'est aucunement respecté et que la technologie utilisée n'est pas sécuritaire.
- Considérant que le Québec est l'un des endroits au monde où l'on peut explorer et exploiter des ressources plus propres et renouvelables telles que les énergies: hydrauliques (barrages, courants, marées, vagues), solaires, éolienne, géothermique et l'énergie fournie par la biomasse, etc.
- Pour toutes ces raisons, j'informe le gouvernement, la municipalité, les compagnies gazières et leurs sous-traitants que je ne consens pas à ce que des travaux reliés au gaz de schiste soient effectués sur le territoire de ma municipalité.

**Mon refus est principalement motivé par les risques, bien décrits dans le rapport final du BAPE, que présentent l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.**

Date	Signature	Nom en lettres moulées
Adresse complète		Vous êtes : Prop. Loc. Autre
Date	Signature	Nom en lettres moulées
Adresse complète		Vous êtes : Prop. Loc. Autre
Date	Signature	Nom en lettres moulées
Adresse complète		Vous êtes : Prop. Loc. Autre
Date	Signature	Nom en lettres moulées
Adresse complète		Vous êtes : Prop. Loc. Autre
Date	Signature	Nom en lettres moulées
Adresse complète		Vous êtes : Prop. Loc. Autre

N.B. : Tout citoyen majeur habitant une résidence dans cette municipalité est invité à signer ce formulaire.

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2011  
Nom de la municipalité Jour et mois

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Nom et adresse de la compagnie qui détient le permis

**Objet : Travaux d'exploration sur ma propriété**

Bonjour,

Selon les informations déposées dans le Rapport du BAPE sur le Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec, votre compagnie détiendrait un permis de recherche de pétrole et de gaz naturel sous ma propriété, soit l'immeuble ou les immeubles désigné(s) comme les lots numéro

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
du cadastre de \_\_\_\_\_.

Les articles 170 et 235 de la *Loi sur les mines du Québec* prévoient que vous obteniez mon consentement pour accéder et effectuer des travaux de recherche de pétrole et de gaz naturel sur ma propriété. Si votre compagnie entendait éventuellement procéder à des travaux d'exploration sur les lots ci-haut désignés, je vous informe, à titre de propriétaire, que je ne consens pas à ce que de tels travaux soient effectués sur ma propriété, ni par vous, ni par aucun de vos contractants et associés.

Mon refus est motivé, entre autres, par les risques mal connus que présentent l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste bien décrits dans le rapport final du BAPE.

J'ai signé ce \_\_\_\_\_ 2011 à \_\_\_\_\_  
Date Nom de la municipalité

\_\_\_\_\_  
Signature du ou des propriétaires Signature du ou des propriétaires

\_\_\_\_\_  
Prénom et nom en lettres moulées Prénom et nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Adresse complète

Original (destinataire) Copie jaune (municipalité) Copie rose (signataire)

## BIBLIOGRAPHIE

«À propos du développement durable» (2002), **sur le site** *du Gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques*. Consulté le 17 mai 2014. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

**DB10** MINISTÈRE DES TRANSPORTS. Présentation de M<sup>me</sup> Janelle Potvin (1<sup>er</sup> avril 2014, en après-midi). «Exploration et exploitation des gaz de schiste – Glissements de terrain», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 58 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB15** MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Présentation de M. Georges Gangbazo (2 avril 2014, en après-midi). «Évaluation des besoins en eau de l'industrie du gaz de schiste, détermination des impacts environnementaux de l'utilisation de l'eau et suggestion de quelques bonnes pratiques envisageables», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 36 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB16** MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Présentation de M. Georges Gangbazo (2 avril 2014, en après-midi). «Détermination des cours d'eau des basses-terres du Saint-Laurent qui ne peuvent pas fournir le volume d'eau nécessaire à l'industrie», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 25 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB19** MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Présentation de M<sup>me</sup> Sylvie Cloutier et de M<sup>me</sup> Isabelle

Guay (2 avril 2014, en soirée). «Enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent – Caractéristiques des eaux usées gazières produites au Québec entre 2006 et 2010 – Études E3-12 A et E3-12 B – Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 16 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB22** SOFT DB. Présentation de M. Michel Pearson (3 avril 2014, en après-midi). «Sommaire du rapport commandé par le MDDEFP – Évaluation environnementale stratégique – Évaluation de l'impact sonore associé aux activités d'exploration et d'exploitation de la production du gaz de schiste – Scénarios de développement potentiels», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 38 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB23** MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Présentation de M<sup>me</sup> Maryse Chapdelaine et de M. Mathieu Leclerc-Pelletier (3 avril 2014, en après-midi). «Impacts visuels et sur le patrimoine liés au développement de l'industrie du gaz de schiste», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 42 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB24.1** INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. «État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique – Mise à jour, septembre 2013», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 107 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)



**DB25** INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Présentation de Mme Geneviève Brisson (3 avril 2014, en soirée). «Les impacts sociaux associés au gaz de schiste et leurs facteurs de risque», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 28 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB26** INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Présentation du D<sup>r</sup> Gaétan Carrier (3 avril 2014, en soirée). «Considérations de santé publique en lien avec les activités du gaz de schiste : contamination de l'eau, de l'air et risques technologiques», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 29 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB43** RESSOURCES NATURELLES CANADA. COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA (2013). «Dossier public 7338 – Synthèse géologique et hydrogéologique et des unités sus-jacentes (Lorraine, Queenston et dépôts meubles), basses-terres du Saint-Laurent, Québec», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 166 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB57** MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2012). «Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 58 pages). [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

**DB71** UNIVERSITÉ D'OTTAWA. Présentation de M. Jean-Thomas Bernard (16 avril 2014, en après-midi). «Gaz de schiste – Analyse avantages-coûts – Présentation du rapport préliminaire, 17 octobre 2013», **sur le site** *du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Consulté le 17 mai 2014 (Fichier pdf 24 pages).

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz\\_de\\_schiste-enjeux/documents/liste\\_doc-DA-DB-DC.htm#Dc](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm#Dc)

«Fifth Assessment Report (AR5)» (sans date), **sur le site** *Intergovernmental panel on climate change*. Consulté le 17 mai 2014. <https://www.ipcc.ch/report/ar5/>

LÉVESQUE, Lia (2014, 6 mars). «Les femmes moins payées, même chez les professionnels», **sur le site** *La Presse*. Consulté le 22 mai 2014. <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201403/06/01-4745161-les-femmes-moins-payees-meme-chez-les-professionnels.php>

REUTERS (lundi 31 mars 2014). « Réchauffement climatique : le GIEC sonne à nouveau l'alarme », **sur le site** Ici Radio-Canada. Consulté le 17 mai 2014. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2014/03/31/001-rapport-giec-rechauffement-climatique.shtml>